



DELIBÉRATION N° 88/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

FINANCES

**Convention Fondation Chirac
(SAMSAH/TSA) – France Services
Pays de Volvic**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 8 septembre 2023.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Joël DE AMORIM – Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Yannick ALCACER par M. Eric DERSIGNY.
Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM.
M. Alexis VALLENT par M. Halim YALCIN.

Était absent : Mme Christiane ZELUS.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que l'espace France Services permet d'accompagner les usagers en collaboration avec neuf partenaires privilégiés (Pôle Emploi, Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Assurance Maladie, Mutuelle Sociale Agricole, Caisse d'Allocations Familiales, Assurance retraite et La Poste), conformément à la convention départementale et à ses avenants conclus avec l'Etat.

Dans le cadre de la gestion de France Services, des partenariats complémentaires peuvent être mis en œuvre afin de renforcer l'accessibilité des usagers aux services publics.

A ce titre, France Services Pays de Volvic et la Fondation Jacques Chirac - SAMSAH/TSA (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés – Trouble du Spectre de l'Autisme) se sont rapprochés pour proposer une collaboration ayant pour objectifs :

Pour le SAMSAH

- d'apporter des conseils en cas de questionnement vis-à-vis d'une personne ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme ;
- de sensibiliser des professionnels aux Troubles du Spectre de l'Autisme.

Pour l'espace France Services Pays de Volvic

- d'accompagner les adultes, suivis dans le cadre du SAMSAH, dans les démarches administratives de premier niveau ainsi que, dans les démarches administratives en ligne et de proposer des aides numériques ;
- d'organiser dans ses locaux des sensibilisations par petits groupes autour des démarches administratives.

La convention a pour objet de définir les modalités de la collaboration.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention ci-jointe, à intervenir entre la Commune de Volvic pour France Services Pays de Volvic et la Fondation Jacques Chirac – SAMSAH/TSA ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 26/9/2023
Publié ou notifié
Le : 26/9/2023

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

